

HERBICIDE BIOCONTROLEE CURATIF DE CONTACT D'ORIGINE VEGETALE A ACTION FOLIAIRE

Version 01.2019

PROPRIETES

- ◆ Préconisée pour le désherbage annuel
- ◆ Action très rapide : symptômes visibles 3 heures après le traitement
- ◆ A.M.M. N° 2140121
- ◆ Agit uniquement sur la plante traitée, sans effet racinaire sur les plantes voisines
- ◆ Permet de semer et replanter dès 3 jours après application
- ◆ Agit par dessiccation des herbes indésirables ciblées :
 - Appliquer sur la partie verte des plantes : provoque déstructuration de la cuticule conduisant à une deshydratation complète de la végétation aérienne. Effets visibles 2 à 3 heures après application.
 - Appliquer en traitement de post-levée, en début d'infestation sur des adventices mono- et dicotylédones jeunes (5-10 cm de haut) et sur graminées avant tallage

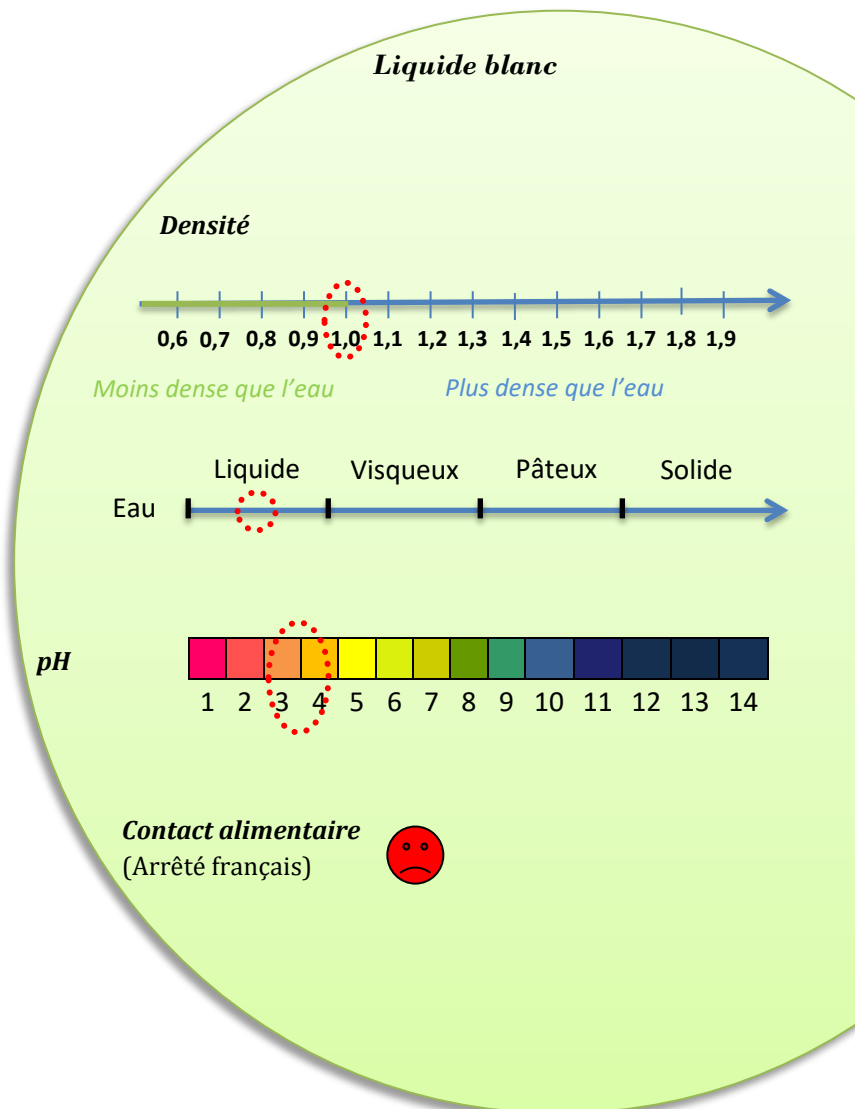
UTILISATION

- ◆ De mars à septembre sur surface perméable (allées) et arbres fruitiers
- ◆ De mars à août sur les cultures légumières
- ◆ De début de printemps à fin de l'automne pour les autres usages

Appliquer en période de forte luminosité pour des résultats optimums. Plus la température est élevée, plus les résultats sont rapides (12 à 25°C). Traiter sur végétation sèche, sans risque de pluie ou rosée dans les 12h suivant l'application

MODE D'EMPLOI

- 1) Agiter la préparation avant utilisation
- 2) Mettre un peu d'eau dans le pulvérisateur.
- 3) Doser la quantité de produit nécessaire (voir tableau ci-dessous) et compléter jusqu'au volume d'eau voulu
- 4) Agiter pour obtenir une préparation homogène
- 5) Appliquer immédiatement en maintenant une agitation.



Utilisez les biocides avec précautions.
Avant toute utilisation, lisez les étiquettes et les informations concernant le produit.
Produit dangereux, respectez les précautions d'emploi.

Un essai préalable avant utilisation est recommandé

HERBICIDE BIOCONTROLEE CURATIF DE CONTACT D'ORIGINE VEGETALE A ACTION FOLIAIRE

Version 01.2019

PRECONISATION D'EMPLOI

Usages	Dose d'emploi en litres	Volume d'eau	Nb maximum d'applications	Intervalle entre les applications	ZNT (Zone de non traitement)
Usages non agricoles – désherbage des Allées Parcs Jardins Trottoirs (PJT), Cimetières, Voies	1.3L/100m ²	8,7 litres avec un pulvérisateur de 10L	4/an sauf cultures légumières : 2/an	21 à 60 jours	5 mètres
Arbres, arbustes et rosiers – désherbage pépinières et plantations en pleine terre					
Cultures ornementales, florales, fruitières, légumières					
Traitement généraux – destruction des algues et mousses	0.09L/100m ²	9.91 litres avec un arrosoir de 10L	1/an		
Gazons de graminées – lutte contre la mousse					